

STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE 2005-2008

RAPPORT DE CONSULTATION



**LONGUEUIL
LE 29 AOÛT 2005**

Table des matières

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Introduction | 1 |
| Orientation 1 : Améliorer le soutien offert aux jeunes | |
| Choix stratégique 1 : Favoriser le renforcement des liens intergénérationnels..... | 3 |
| Choix stratégique 2 : Plus de cohérence et de complémentarité dans les services aux jeunes | 5 |
| Orientation 2 : Améliorer la santé et le bien-être des jeunes | |
| Choix stratégique 1 : Favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie..... | 7 |
| Choix stratégique 2 : Mieux soutenir les jeunes éprouvant des difficultés à s'insérer dans la société | 9 |
| Choix stratégique 3 : Mieux lutter contre le suicide chez les jeunes | 11 |
| Orientation 3 : Favoriser la réussite éducative des jeunes | |
| Choix stratégique 1 : Développer des liens étroits entre les établissements d'enseignement et les milieux de vie..... | 12 |
| Choix stratégique 2 : mieux prévenir le décrochage scolaire | 14 |
| Orientation 4 : Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes | |
| Choix stratégique 1 : Améliorer la préparation des jeunes en vue de leur participation au marché du travail | 15 |
| Choix stratégique 2 : Mieux soutenir l'insertion professionnelle des jeunes qui éprouvent des difficultés particulières à intégrer le marché du travail | 16 |
| Orientation 5 : Accroître la présence des jeunes dans la société | |
| Choix stratégique 1 : Accroître la présence des jeunes dans le monde..... | 17 |
| Choix stratégique 2 : Accroître l'engagement des jeunes dans leurs milieux de vie | 18 |
| Choix stratégique 3 : Favoriser le retour ou l'établissement des jeunes en région | 19 |
| Liste de présences | 20 |

INTRODUCTION

À titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement de son territoire et préoccupée par l'épanouissement des jeunes de Longueuil, la Conférence régionale des Élus de Longueuil (CRÉ de Longueuil) a procédé à une journée de consultation sur la stratégie d'action jeunesse 2005-2008 proposée par le gouvernement du Québec. La CRÉ de Longueuil a ainsi procédé à l'invitation de plus de 50 jeunes, intervenants et organismes jeunesse du territoire. De ce nombre, 30 ont répondu à l'invitation et se sont exprimés sur la stratégie d'action proposée.

Dans l'ensemble, les participants se sont montrés d'accord avec les orientations et les choix contenus dans la nouvelle stratégie d'action jeunesse. Leurs commentaires ont consisté davantage en des bonifications aux orientations et choix stratégiques évoqués, qu'en des remises en question de ces propositions ou l'ajout de nouvelles orientations ou de choix stratégiques.

Les principaux éléments évoqués lors de la journée de consultation de la CRÉ de Longueuil le 17 août dernier sont les suivants :

- ❖ La famille et le renforcement de la valeur «famille» ont été longuement discutés par les participants. L'ensemble de la stratégie d'action jeunesse proposée devrait considérer la famille et son rôle dans l'atteinte des objectifs poursuivis à travers les orientations et les choix stratégiques retenus et proposés par le gouvernement. Elle devrait, entre autre, s'articuler autour du renforcement de la valeur et du rôle de la «famille» dans le développement et l'épanouissement de la jeunesse.
- ❖ Les participants estiment important et opportun de promouvoir auprès des jeunes les valeurs que sous-tendent les orientations et les choix stratégiques proposés et d'agir avec cohérence avec celles-ci. À titre d'exemple, assurer une cohérence entre le menu offert dans les cafétérias des écoles et la promotion de saines habitudes de vie.
- ❖ Notre consultation a fait ressortir l'importance de tenir compte des besoins particuliers et propres aux deux genres de notre société.
- ❖ Il fut également évoqué que les besoins des jeunes ne sont pas les mêmes selon la catégorie d'âge auquel ils appartiennent, si bien que la façon de mettre en œuvre les orientations et les choix stratégiques proposés devra en tenir compte. La manière de renforcer les liens intergénérationnels ou de favoriser la réussite ne sera pas la même pour les 12 à 16 ans que pour les 16-24, par exemple.
- ❖ Pour obtenir des résultats durables, la notion de suivi des actions a été soulevée :
 - Dans le cas des jeunes en difficulté, une plus grande souplesse dans les normes et les programmes et une cohérence accrue sont souhaitables afin de rencontrer

la trajectoire suivi par les jeunes de manière à ne pas créer de vide ou d'exclusion tout au long du cheminement. Il faut mettre en place les conditions qui faciliteront le suivi d'un jeune d'une ressource à une autre, d'un intervenant à un autre, en prenant en compte l'importance du rôle de la famille dans ce processus d'accompagnement et de suivi du jeune;

- Les participants ont soulevé la nécessité d'assurer une plus grande cohérence dans les horaires de travail, des garderies et des écoles pour permettre de mieux suivre et d'accompagner les jeunes (conciliation travail-famille), et d'accroître leur activité physique, leur implication sociale ou leur développement culturel ou artistique.
- Il faut aussi faire connaître et supporter adéquatement les programmes et les organismes existant avant d'en développer de nouveaux. Un plus grand réseautage et une promotion des ressources et des expertises en place seraient bénéfiques notamment pour éviter les dédoublements et pour capitaliser sur les expertises.
- ❖ Les intervenants n'ont pas manqué de signaler que la réalité des jeunes à Longueuil est différente du reste de la Montérégie. Certaines problématiques présentes et vécues en milieu urbain deviennent moins évidentes lorsqu'elles sont comptabilisées dans le grand ensemble montérégien; ce qui introduit des distorsions dans le partage des ressources et l'intervention des ministères.
- ❖ Dans le même ordre d'idées, les participants se sont montrés préoccupés par les ressources (humaines et financières) que le gouvernement entend consacrer à la jeunesse via la stratégie d'action jeunesse 2005-2008. Pour la CRÉ de Longueuil, par exemple, il lui semble essentiel que chacune des trois (3) CRÉ dispose d'outils et de leviers de développement comparables à ceux des autres CRÉ du Québec.
- ❖ Finalement, les participants reconnaissent l'importance de réaliser de telles consultations dans le cadre de l'élaboration de stratégies et de plans d'action gouvernementaux. Ils expriment toutefois le souhait que leurs recommandations soient entendues et intégrées dans les décisions qui seront prises.

Vous trouverez dans les pages qui suivent, l'ensemble des commentaires et des suggestions de moyens d'action proposés par les participants dans le cadre de l'exercice de consultation réalisée par la CRÉ de Longueuil. Ce rapport en est donc un de consultation. Il a pour but de rapporter ce que les jeunes et les différents intervenants jeunesse consultés ont exprimés à l'égard de la stratégie d'action proposée et quant aux moyens d'action à mettre en œuvre. Ce document n'ayant pas été adopté par les instances décisionnelles de la CRÉ de Longueuil, il ne peut donc pas être considéré comme représentant une position officielle de la CRÉ de Longueuil à l'égard de la stratégie d'action jeunesse proposée par le gouvernement du Québec.

Orientation 1 : Améliorer le soutien offert aux jeunes

Choix stratégique 1 : Favoriser le renforcement des liens intergénérationnels

Commentaires sur l'orientation et le choix stratégique

Les groupes consultés reconnaissent l'importance de renforcer les liens intergénérationnels dans le contexte des changements démographiques actuellement en cours.

Le mentorat constitue une opportunité d'expérimenter des formes de travail qui assurent des mouvements de personnels harmonisés au sein des milieux de travail lesquels seront marqués par des départs massifs à la retraite.

Le mentorat n'est pas seulement un concept applicable en matière de travail et de formation. L'engagement pour son prochain et dans sa communauté sont aussi des domaines où il peut être appliqué. Par exemple, les conseils d'administration d'organismes et d'institutions doivent être sensibilisés à accueillir des jeunes. Les contacts entre les jeunes et les personnes impliquées dans une relation d'aide doivent également être encouragés. Le mentorat peut également bénéficier à l'action bénévole en accompagnant les jeunes qui veulent s'impliquer au niveau social et communautaire. Toutefois, si le bénévolat dans le mentorat est à encourager, ces deux notions doivent être distinguées. Un mentor n'est pas nécessairement un bénévole

Le mentorat n'est pas nécessairement une relation qui s'établit dans une perspective intergénérationnelle quoique celle-ci doit être encouragée. C'est un concept plus large qui valorise toute relation interpersonnelle afin que s'effectue un transfert réciproque de connaissances et d'expérience.

Moyens d'action

- L'État devrait jouer le rôle de « facilitateur » dans l'implication des organismes, des entreprises, des institutions et des individus dans le mentorat. Ce rôle doit s'exercer en supportant les conditions matérielles qui permettent le mentorat. Des appuis financiers aux entreprises et aux organismes qui accueillent des mentors tels que des crédits d'impôts, le remboursement de certaines dépenses (transport, repas, etc.), ou une rémunération des mentors sont des solutions à étudier.
- La formation et l'encadrement des mentors sont cruciaux et une partie des ressources mises à la disposition du mentorat doit leur être consacrée.
- Plusieurs programmes, mesures et expériences de mentorat existent déjà. Il serait pertinent de les répertorier dans la perspective de les faire connaître et de les transférer vers d'autres lieux d'application.

- Sensibiliser et inciter les employeurs des différents secteurs à adopter une gestion des ressources humaines compatible avec le mentorat. De nouvelles formes de travail qui vont satisfaire à la fois les futurs retraités et les jeunes recrues en entreprise doivent être envisagées.
- Lancer une campagne nationale de promotion autour des avantages du mentorat, que ce soit du point de vue du mentor que du « mentoré ». Utiliser pour ce faire des expériences réelles pour bâtir cette campagne. Compte tenu des pénuries de main d'œuvre dans certains secteurs d'activités, penser impliquer les employeurs dans cette campagne.
- Encourager et soutenir les projets qui suscitent des occasions de fréquentation entre les générations et qui contribuent à faire tomber les préjugés susceptibles de nuire au développement du mentorat.

Orientation 1 : Améliorer le soutien offert aux jeunes

Choix stratégique 2 : Plus de cohérence et de complémentarité dans les services aux jeunes

Commentaires sur l'orientation et le choix stratégique

Les participants reconnaissent l'importance des principes de cohérence et de complémentarité qui doivent prévaloir dans l'offre de service destinés aux jeunes. Ils mettent en application ces principes à travers leur participation à différentes formes de concertation et dans les partenariats qu'ils établissent entre eux ou avec des services publics. Ils estiment aussi que l'État et ses ministères doivent eux-mêmes en faire plus en ce domaine afin que ces principes se généralisent à l'ensemble des services et programmes qui touchent les jeunes. La gestion de l'appareil gouvernemental demeure trop souvent de type sectoriel, si bien qu'elle n'est pas toujours adaptée à la complexité des situations vécues par les jeunes (approche transversale ou horizontale VS verticale ou en silo). L'État doit adapter ses interventions auprès des jeunes compte tenu des réalités propres aux différentes tranches d'âges, ce qui ne ressort pas de la Stratégie.

L'État doit reconnaître l'expertise et la compétence des groupes du milieu qui offrent des services aux jeunes. Il s'agit de la condition première pour l'établissement de partenariats durables entre l'État et les organismes communautaires si l'on veut développer la complémentarité et la cohérence des services à la jeunesse.

Cette expertise des groupes du milieu repose en partie sur leur connaissance des réalités jeunesse à l'échelle locale et régionale. Les participants constatent des décalages importants entre les normes, les programmes et services gouvernementaux élaborés de manière centralisée et les réalités jeunesse qui prévalent dans les milieux locaux et régionaux. Ces décalages engendrent des effets négatifs non recherchés sur les jeunes. À l'heure actuelle, ce sont les jeunes qui doivent s'adapter aux services de l'État alors que ceux-ci devraient être adaptés à leurs besoins.

Par ailleurs, les réalités que vivent les jeunes de Longueuil ne doivent pas être confondues avec le reste de la Montérégie. Par exemple, Longueuil vit une situation particulière de par l'existence d'importantes poches de pauvreté concentrées sur son territoire. Un portrait Monrégien ne permet pas de prendre fidèlement en compte cette réalité. Ce qui n'est pas sans avoir de répercussion sur la redistribution des ressources en appui aux jeunes.

Finalement, l'objectif d'éviter les dédoublements dans la prestation de services aux jeunes est louable mais ne doit pas occulter l'importance de la notion de proximité dans les rapports entre les usagers et les services.

Moyens d'action

- L'État doit reconnaître l'expertise et la compétence des organismes qui oeuvrent à l'amélioration des conditions de vie des jeunes. Cette reconnaissance s'exprime par un financement adéquat et de façon récurrente de ces organismes.
- Faciliter et supporter la création de mécanismes de suivi, de références et d'accompagnement des jeunes. Ce type de mécanismes pourrait prendre la forme d'intervenants « satellites », hors institution, qui se consacrent à l'accompagnement des jeunes tout au long de leur parcours d'insertion.
- Tout mécanisme de complémentarité doit cependant respecter la confidentialité et la volonté des individus d'y participer. L'accompagnement ne doit pas être directif ou contraignant pour l'individu et n'a pas pour but de remplacer le rôle des parents.

Orientation 2 : Améliorer la santé et le bien-être des jeunes

Choix stratégique 1 : Favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie

Commentaires sur l'orientation et le choix stratégique

Les participants à la consultation s'entendent sur l'urgence d'agir afin de modifier les habitudes de vie des jeunes. Les besoins en ce domaine sont énormes et il faut en faire une priorité. Les activités sportives, de loisirs et culturelles doivent trouver une place centrale dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'intervention auprès des jeunes.

Les participants constatent qu'il y a peu d'activités qui sont proposées aux jeunes à partir de 12 ans, de sorte qu'ils sont davantage laissés à eux-mêmes. Avant cet âge, plusieurs activités sont offertes et les ressources sont disponibles. À compter de 12 ans, l'offre d'activités aux jeunes est faible ou relève uniquement de la responsabilité des familles, ce qui n'est pas sans exercer une pression financière accrue sur celles-ci.

Au niveau plus spécifique des habitudes alimentaires, les participants considèrent que l'école devrait servir de modèle en offrant un choix de menus ou de repas cohérent avec sa mission éducative.

Enfin, les groupes consultés constatent l'absence de préoccupations relatives à la santé sexuelle au sein de la stratégie proposée. Il est fait mention que les comportements à risques seraient de plus en plus fréquents et précoces chez les jeunes pour qui la sexualité serait devenue une source de valorisation.

Moyens d'action

- En tant que milieu de vie pour les jeunes, l'école doit servir de modèle et être supportée dans son rôle de sensibilisation pour l'adoption de saines habitudes de vie. Ce support pourrait passer notamment par un soutien financier aux partenariats écoles-milieu en vue d'offrir des activités para-scolaires aux jeunes, en particulier entre la fin des classes en après-midi et leur prise en charge par leurs parents en fin de journée
- L'organisation des horaires scolaires devrait réserver une place stratégique aux activités sportives en fonction du rythme des élèves. Par exemple, des périodes d'activités physiques le matin seraient susceptibles de favoriser l'apprentissage pour le reste de la journée.
- Les programmes sport-étude doivent être accessibles à plus de jeunes et ne pas se limiter aux jeunes qui excellent dans une discipline sportive. La culture (musique, cinéma, littérature, arts plastiques, etc.) et l'engagement communautaire pourraient aussi être intégrés dans des programmes scolaires réguliers.

- Supporter les mesures qui facilitent l'accès aux activités sportives, de loisirs et culturelles (ex. : le transport en commun).
- Réinvestir dans les campagnes de sensibilisation à l'égard de la santé sexuelle (prévention des MTS, comportements responsables, etc.).
- Accroître la présence des aliments sains dans les établissements scolaires.
- Agir avec cohérence, notamment en sensibilisant les municipalités à adopter des règlements de zonage ne facilitant pas l'implantation de commerces qui inciterait la « malbouffe ».
- Rendre attrayant l'aménagement des lieux où sont pris les repas.

Orientation 2 : Améliorer la santé et le bien-être des jeunes

Choix stratégique 2 : Mieux soutenir les jeunes éprouvant des difficultés à s'insérer dans la société

Commentaires sur l'orientation et le choix stratégique

L'ensemble des acteurs consultés estime que la famille et les valeurs qui lui sont liées doivent retrouver une place centrale au sein de la société. Le rôle de parent doit être valorisé et supporté. La possibilité de rester au foyer pour s'occuper des enfants doit constituer un choix libre autant pour l'homme que la femme. À l'heure actuelle, il est difficile pour les femmes de se consacrer à la famille. Une interruption temporaire de leur vie professionnelle afin de s'occuper des enfants peut avoir des conséquences sur leurs activités professionnelles à long terme.

Considérant que la fonction parentale au quotidien est devenue plus complexe que jamais, il serait opportun de penser à des mesures aidantes à ce chapitre pour les parents, et ce, non pas seulement pour les parents qui ont des enfants en difficulté. Les parents et la famille en général doivent être pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de prévention et d'intervention.

La stratégie est presque muette sur les problèmes de santé mentale. L'adolescence constitue un moment de la vie propice au déclenchement de ces problèmes. Les participants font la remarque que le dépistage et l'intervention en situation de crise ont été développés mais souligne l'absence d'un suivi adéquat pour avoir un véritable impact sur la trajectoire du jeune.

Enfin, au niveau de l'itinérance, les intervenants soulignent que sur le territoire de la Ville de Longueuil, ce phénomène prend la forme des sans domicile fixe, c'est-à-dire de jeunes qui n'ont pas de stabilité en matière de logis plutôt que des sans abris. La Stratégie doit reconnaître cette distinction, laquelle commande des moyens spécifiques.

Moyens d'action

- Réviser les allocations destinées aux parents de manière à soutenir les familles dont l'un des parents fait le choix de rester à la maison pour s'occuper des enfants.
- Faciliter la conciliation travail-famille, et ce, pour tous les types de familles. Assurer plus de cohérence dans les horaires de travail, de garderie et d'école pour permettre de mieux suivre et accompagner les jeunes.
- Dans le domaine de la santé mentale, supporter les programmes et les interventions de suivis des jeunes et d'aide à leurs familles. Sensibiliser et outiller les acteurs jeunesse au dépistage des troubles de santé mentale.

- Concernant l'itinérance, financer des projets de logements supervisés avec programmes d'insertion socioprofessionnelle.

Orientation 2 : Améliorer la santé et le bien-être des jeunes

Choix stratégique 3 : Mieux lutter contre le suicide chez les jeunes

Commentaires sur l'orientation et le choix stratégique

Les participants sont d'avis que la problématique du suicide chez les jeunes est étroitement liée aux choix stratégiques présentés précédemment. En effet, ils considèrent qu'une bonne santé physique et mentale, la pratique d'activités physiques, culturelles et de loisirs sont des outils de prévention sur lesquels il faudrait capitaliser davantage.

Sur le plan de l'intervention, il est proposé de supporter les ressources existantes de sorte qu'en tout temps et en tout milieu, les jeunes puissent trouver de l'aide. Certains intervenants en contact avec des jeunes en difficulté ont souligné la prévalence de plus en plus importante de jeunes avec une double problématique de santé mentale (état dépressif, troubles anxieux, etc.) et de toxicomanie, laquelle est favorable au développement de comportements suicidaires. Ils mentionnent que l'intervention auprès de ces jeunes est encore plus difficile et que les ressources publiques et du milieu sont mal outillées et insuffisantes pour y faire face. La condition de ces jeunes est d'autant plus problématique qu'elle est parfois associée aux problèmes de délinquance, de violence ou d'itinérance.

Moyens d'action

- Supporter les ressources qui ont développé une expertise concernant les problématiques jumelées de toxicomanie et de santé mentale.
- Supporter les initiatives de sensibilisation au dépistage de ces problématiques, et former les intervenants jeunesse en conséquence, notamment les employés en milieu scolaire.
- Favoriser le réseautage et le partage des connaissances sur ces problématiques entre les acteurs jeunesse.
- Améliorer les mesures de suivi auprès des jeunes chez qui de telles problématiques ont été dépistées et ayant bénéficié d'une intervention.

Orientation 3 : Favoriser la réussite éducative des jeunes

Choix stratégique 1 : Développer des liens étroits entre les établissements d'enseignement et les milieux de vie

Commentaires sur l'orientation et le choix stratégique

Les participants reconnaissent que les partenariats école-milieu offrent des opportunités de diversifier les approches éducatives et les lieux d'apprentissage, notamment pour les jeunes pour qui l'école traditionnelle ne rencontre pas leurs besoins.

Par ailleurs, il faut admettre que l'école traditionnelle est une institution qui elle aussi fait face aux défis démographiques. Plusieurs bâtiments ont déjà perdu leur vocation éducative en raison de la baisse du nombre d'élèves dans certains milieux de vie. Il faut néanmoins reconnaître l'école comme institution et lieu de renforcement de l'esprit communautaire. Elle peut servir comme moteur de revitalisation de ces milieux.

Moyens d'action

- Les partenariats école-milieu ne doivent pas engendrer de coûts supplémentaires aux parties prenantes. Il faut réduire au minimum les irritants qui amoindrissent la capacité de l'école de tisser des liens avec le milieu. À titre d'exemple, les commissions scolaires et les municipalités ne devraient pas avoir à se facturer les taxes lorsqu'elles se louent des équipements et locaux pour offrir des activités aux jeunes.
- Les partenariats doivent respecter la volonté de chacune des parties prenantes d'y participer ou non.
- Les écoles et les enseignants doivent s'ouvrir aux communautés dans lesquelles elles oeuvrent. Cela exige de leur part une meilleure connaissance des ressources disponibles dans le quartier ou le village et reconnaître l'expertise et l'apport des organismes du milieu dans la réussite éducative des jeunes.
- Il faut inciter les entreprises à jouer un rôle accru dans l'éducation et la formation notamment à l'étape du choix de formation et de carrière des jeunes. Les mesures qui facilitent les stages, visites en entreprises et les journées carrières, telles que les subventions, crédits d'impôts ou remboursement des dépenses (transport, repas, conférenciers, etc.) pour l'organisation de ces activités sont à envisager.
- Les programmes sport-étude ont fait leur preuve comme approche éducative. Il y aurait lieu de mettre sur pied des programmes école-travail qui font la promotion des métiers d'avenir et qui impliquent les employeurs comme véritables partenaires de la formation et de l'éducation.

- Le modèle de l'école multifonctionnelle consistant à faire cohabiter les fonctions éducatives de l'école et des fonctions communautaires, telles que des services sociaux et de soins de santé est à envisager comme outil de revitalisation des milieux et de sauvegarde de l'école de quartier.

Orientation 3 : Favoriser la réussite éducative des jeunes

Choix stratégique 2 : Mieux prévenir le décrochage scolaire

Commentaires sur l'orientation et le choix stratégique

Les participants à la consultation sont d'accord avec les constats énoncés dans la Stratégie au niveau du décrochage scolaire chez les jeunes. Ils insistent cependant sur la nécessité d'adopter un discours et une stratégie positive : il faut mettre plus d'énergie sur l'orientation de la réussite scolaire tout en continuant d'œuvrer en matière de prévention et de lutte au décrochage scolaire. Le support aux partenariats entre les écoles et leur milieu pour favoriser la réussite scolaire constitue un bel exemple d'une approche positive ; les approches éducatives et innovatrices qui peuvent émerger de ces partenariats sont des outils de prévention du décrochage scolaire.

Le message envoyé aux jeunes pour promouvoir leur réussite éducative ne doit pas être basé sur la performance qui est trop valorisée à l'heure actuelle. Cela constituerait en soit un facteur supplémentaire de stress sur les jeunes et pourrait avoir des effets contraires à ceux recherchés.

Moyens d'action

- En matière de lutte au décrochage scolaire, soutenir les programmes et les mesures innovatrices qui interviennent sur les éléments des trajectoires personnelles qui conduisent les jeunes à décrocher. Assurer un financement récurrent à ces programmes et mesures.
- Impliquer les familles dans une perspective de prévention du décrochage, notamment en travaillant à l'alphabétisation des parents, en facilitant leur retour à l'école et en accompagnant les parents d'enfants de 0 à 5 ans.
- Les enseignants doivent être formés à travailler en milieu défavorisé. La recherche d'un ratio professeur / élève plus optimal permettrait également à l'enseignant de se concentrer sur sa fonction première. L'augmentation du personnel de type « intervenant jeunesse » serait également facilitant pour les enseignants.
- Dans la continuité des orientations et moyens d'actions précédents, le mentorat et les partenariats école-milieu doivent être envisagés comme outils de prévention du décrochage. Par exemple, déplacer la formation régulière de manière à ce qu'elle soit donnée en milieu de travail serait susceptible de répondre aux besoins des jeunes. Il y a aussi nécessité d'assurer l'accessibilité des programmes de concentration (sport-étude, programme international, etc.) aux élèves issus de tous les niveaux socio-économiques.

Orientation 4 : Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

Choix stratégique 1 : Améliorer la préparation des jeunes en vue de leur participation au marché du travail

Commentaires sur l'orientation et le choix stratégique

Les participants à la consultation sont d'accord avec le constat décrit sur le marché de l'emploi dans la Stratégie et la nécessité d'intéresser les jeunes aux carrières techniques et professionnelles. Ils soulèvent toutefois l'importance de préparer les jeunes en abordant la question des valeurs qui peuvent influencer un choix de carrière plutôt qu'un autre. Par exemple, dans leur insertion professionnelle, il serait souhaitable de sensibiliser les jeunes quant aux impacts à long terme de leur choix.

Plusieurs participants à la consultation ont souligné le rapport qu'ont les jeunes avec l'argent et la consommation, lequel influence leur préparation au marché du travail, leur choix de poursuivre des études et la difficulté qu'ont certains d'entre eux de conserver un emploi. D'autres mentionnent que l'accomplissement financier constitue trop souvent le critère qui justifie le choix de formation ou de carrière.

En contrepartie, d'autres intervenants rappellent la nécessité que les employeurs soient compréhensifs et flexibles à l'égard de leurs employés qui sont aux études et qui ont des responsabilités financières (conciliation étude-travail). Les syndicats doivent aussi faire preuve de plus de coopération pour favoriser le travail étudiant.

Moyens d'action

- La promotion des formations et des métiers techniques et professionnels exige davantage de participation des employeurs. Par exemple, il serait intéressant d'élaborer une campagne de promotion adaptée localement et impliquant des entreprises locales ou serait expliqués et promus des métiers méconnus ou en demande.
- Les programmes sport-étude ont fait leur preuve comme approche éducative. Il y aurait lieu de mettre sur pied des programmes école-travail qui font la promotion des métiers d'avenir et qui impliquent les entreprises, les organismes et les institutions comme véritables partenaires de la formation et de l'éducation.
- Encourager les initiatives qui permettent aux jeunes de confirmer leur choix de formation ou de carrière avant qu'ils ne s'engagent officiellement dans une voie précise. Les initiatives telles que les visites d'entreprises et les journées carrières connaissent habituellement beaucoup de succès.

Orientation 4 : Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

Choix stratégique 2 : Mieux soutenir l'insertion professionnelle des jeunes qui éprouvent des difficultés particulières à intégrer le marché du travail

Commentaires sur l'orientation et le choix stratégique

Plusieurs programmes, mesures et projets existent au sein du réseau scolaire et parmi les groupes communautaires pour les jeunes qui éprouvent des difficultés particulières à intégrer le marché du travail. Ces initiatives ont fait leurs preuves mais malheureusement leur financement récurrent n'est pas assuré. De plus, il y a lieu de simplifier les formalités et les critères d'admissibilité afin de faciliter l'accès à ces mesures pour les jeunes. Les participants soulignent que dans un contexte d'augmentation du nombre de retraités et de hausse du décrochage scolaire, il est devenu impératif de soutenir encore davantage l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Moyens d'actions

- Assurer un financement récurrent aux programmes, mesures et projets qui travaillent à l'insertion professionnelle des jeunes qui éprouvent des difficultés particulières à intégrer le marché du travail.
- Simplifier les conditions et les procédures d'admission à ces mesures.
- Assurer un suivi non seulement auprès des jeunes qui ont participé à ces mesures mais aussi auprès des milieux de travail qui ont participé à des projets d'insertion afin de continuellement améliorer l'intervention en ce domaine.

Orientation 5 : Accroître la présence des jeunes dans la société

Choix stratégique 1 : Accroître la présence des jeunes dans le monde

Commentaires sur l'orientation et le choix stratégique

Les groupes consultés ont mentionné l'abondance des programmes favorisant l'ouverture des jeunes sur le monde, notamment par le biais d'échanges internationaux. Il s'agit bien plus de faire connaître les diverses opportunités possibles que d'en susciter de nouvelles.

Sur l'orientation en général, certains ont cependant questionné la pertinence d'inciter les jeunes à voyager et éventuellement à s'établir à l'étranger alors que certaines régions ont déjà de la difficulté à les retenir. Par contre, d'autres participants ont souligné que les voyages, et particulièrement dans le cadre de programmes d'échanges, sont enrichissants pour les jeunes et qu'ils en reviennent souvent avec le goût de s'engager dans leur communauté. Ces programmes sont aussi l'occasion de transfert des connaissances et d'expériences ; c'est dans cet esprit qu'il faut les encourager. Par ailleurs, il faut assumer que certains fassent le choix de s'établir dans un autre pays mais qu'en contrepartie d'autres jeunes étrangers choisiront éventuellement de s'établir ici.

Moyens d'action

- Encourager des mesures qui font en sorte que l'ouverture sur le monde ne se limite pas aux mieux nantis.
- Assurer une cohérence entre l'orientation d'encourager l'ouverture des jeunes sur le monde et les normes appliquées au sein du système d'éducation. Par exemple, offrir plus de souplesse dans les cursus scolaires et dans les programmes d'aide financière afin de faciliter la réalisation de telles expériences.
- Favoriser les partenariats entre l'école et les programmes d'échange offerts par des organismes à but non lucratif. L'expertise de ces groupes est méconnue du milieu scolaire.
- Encourager les mesures en lien avec l'ouverture sur le monde mais qui peuvent s'appliquer localement : apprentissage d'une troisième langue, programme d'éducation internationale, cours sur les différentes cultures, accès à l'Internet, etc.

**Orientation 5 : Accroître la présence des
jeunes dans la société**

Choix stratégique 2 : Accroître l'engagement des jeunes dans leurs milieux de vie

Commentaires sur l'orientation et le choix stratégique

Tout comme pour le cas de la préparation au marché du travail, les participants ont souligné que l'engagement des jeunes dans leurs milieux de vie est souvent influencé par leur rapport à l'argent et à la consommation. Pour certains participants, la façon d'être actifs pour les jeunes dans la société consisterait à être de grands consommateurs. Or, la pression financière qu'exige cette forme d'engagement s'accompagne parfois de choix difficilement conciliables avec l'implication dans la communauté.

Moyens d'action

- Les programmes scolaires réguliers devraient contenir un volet engagement dans la communauté comme c'est le cas dans les programmes d'éducation internationale.
- Mettre en valeur les jeunes en faisant connaître leurs aspirations, leurs réalisations et l'engagement dans la communauté de certains d'entre eux par le biais d'une campagne de sensibilisation.
- Afin de susciter l'engagement communautaire et l'implication politique des jeunes, il est crucial de leur proposer des lieux où ils peuvent exercer des pouvoirs, des responsabilités et prendre des décisions dans les domaines qui les touchent.

**Orientation 5 : Accroître la présence des
jeunes dans la société**

**Choix stratégique 3 : Favoriser le retour
ou l'établissement des jeunes en région**

Commentaires sur l'orientation et le choix stratégique

Le statut de pôle d'attraction de la Ville de Longueuil en Montérégie et même par rapport à d'autres régions du Québec fait en sorte que la problématique du retour ou de l'établissement des jeunes s'y pose d'une façon différente qu'en région périphérique ou éloignée. Les immigrants qui choisissent Longueuil sont attirés pour diverses raisons, dont la concentration des employeurs, la présence des services, la disponibilité de logements abordables dans plusieurs quartiers et la qualité de vie en général.

Plusieurs participants à la consultation qui habitent Longueuil mais qui sont originaires de régions périphériques font le constat que la migration des jeunes vers les grands centres constitue souvent un incitatif à leurs parents pour les imiter et les rejoindre quelques années plus tard. Il y aurait en quelque sorte reconstitution des familles dans les villes centres, et ce, au détriment des régions.

Moyens d'action

- L'emploi est reconnu par tous comme l'incitatif le plus important pour garder les jeunes dans leur région d'origine.
- Afin de développer l'emploi en région, il est préconisé de soutenir le développement de créneaux d'excellence qui capitalisent sur les forces spécifiques à la région.
- Il en va de même du domaine de la formation. En fonction de la spécificité de leur économie, certaines régions pourraient développer des programmes de formation qui font en sorte qu'elles constituent des lieux d'attraction provinciale pour les jeunes à la recherche d'une formation spécifique.

LISTE DES PARTICIPANTS

| REPRÉSENTANTS | ORGANISMES |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Diane Delorme | Table de concertation des sans domicile fixe de Longueuil |
| 2. Danielle Théberge | L'Antre Temps |
| 3. Suzanne Joly | Regroupement des organismes communautaires famille de la Montérégie |
| 4. Rachelle Ouellette | Hébergement maison de la paix |
| 5. France Houle | La Maison de Jonathan |
| 6. François Sauvageau | Carrefour jeunesse-emploi La Pinière |
| 7. Chantal Renaud | Carrefour jeunesse-emploi Marguerite-d'Youville |
| 8. Ginette Alarie | P.L.A.C.E. Rive-Sud – Carrefour Jeunesse Emploi de Longueuil |
| 9. Guylaine Turpin | Carrefour Jeunesse-Emploi Saint-Hubert |
| 10. Marguerite Guénard | AFS Interculture Canada (comité des Seigneuries) |
| 11. Marie-Claude Coudé | Maison des jeunes Sac-Ado |
| 12. Guillaume Boissonneault | Maison des jeunes de Saint-Bruno inc. |
| 13. Martha Ortiz | L'Engagement jeunesse au féminin – Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie |
| 14. Noureddine Belhocine | Maison Internationale de la Rive-Sud inc. (MIRS) |
| 15. Lucie Désilets | Commission scolaire Marie-Victorin |
| 16. Louise Henrichon | École secondaire Gérard Filion |
| 17. Denis Tremblay | Représentant arr. Vieux-Long. |
| 18. Nancy Tétreault | Représentante arr. Boucherville |
| 19. Carole St-Laurent | Représentante arr. Greenfield Park |
| 20. Michel Barbier | Représentant arr. Saint-Lambert/ Le Moyne |
| 21. Annie Deslauriers | Représentante arr. Brossard |
| 22. Pierre Louis-Seize | Représentant arr. Saint-Hubert |
| 23. Véronique Pressé | L'Envol, Programme d'aide aux jeunes mères célibataires |
| 24. Hélène Brouillet | Centre de crise l'Accès |
| 25. Denis Lamoureux | La Boîte à lettres de Longueuil |
| 26. Stéphane Jolicoeur | Carrefour Jeunesse Emploi Laporte |
| 27. Martin Turbide | Délégué du territoire de la CRÉ de Longueuil au Forum jeunesse Montérégie |
| 28. Yani Deshaies | Délégué du territoire de la CRÉ de Longueuil au Forum jeunesse Montérégie |
| 29. Nadaige Sylvain | Déléguée du territoire de la CRÉ de Longueuil au Forum jeunesse Montérégie |
| 30. Jean-François Daigle | Délégué du territoire de la CRÉ de Longueuil au Forum jeunesse Montérégie |